

Octobre 2012



منظمة الأغذية
والزراعة للأمم
المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food and
Agriculture
Organization
of the
United Nations

Organisation des
Nations Unies
pour
l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones Unidas
para la
Alimentación y la
Agricultura

COMITÉ DU PROGRAMME

Cent douzième session

Rome, 5-9 novembre 2012

Évaluation des activités de la FAO en matière de régimes fonciers et droits applicables à la terre et aux autres ressources naturelles et sur la question de l'accès – mise à jour sur la suite donnée aux recommandations

1. Un processus interdépartemental, coordonné par le Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement, a été lancé dans le but d'intégrer les activités de la FAO en matière de régimes fonciers et droits applicables à la terre et sur la question de l'accès au cadre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts, tel qu'approuvées par le Comité de la sécurité alimentaire mondiale.
2. Des progrès notables ont été accomplis pour élaborer, avec des partenaires, le programme d'appui à la mise en œuvre des Directives volontaires, y compris en assurant l'apport de ressources budgétaires supplémentaires conséquentes, avec un objectif d'entre 20 et 30 millions d'USD, dont environ 10 millions ont déjà été engagés ou fournis.
3. Ces faits nouveaux ont fait l'objet d'une large diffusion et de vastes débats, y compris lors de la réunion technique sur le thème *Soutenir la mise en œuvre des Directives volontaires pour une gouvernance responsable des régimes fonciers applicables aux terres, aux pêches et aux forêts* tenue à la FAO les 4 et 5 octobre 2012. Un appui actif à la mise en œuvre des Directives volontaires est désormais en cours. Les travaux normatifs sont diffusés plus largement et efficacement, y compris grâce à un nouveau site Web, et une stratégie de communication est en cours d'élaboration. Des programmes de pays plus équilibrés sont en passe d'être créés grâce à une participation systématique au processus du Cadre de programmation par pays.
4. Des activités concernant la diffusion, la sensibilisation, la formation et l'apprentissage électronique sont prévues et seront déployées dans toutes les régions à l'appui des Directives volontaires, y compris des stratégies visant à renforcer la prise de conscience au niveau du Siège et des bureaux décentralisés. Des ressources destinées à fournir un appui spécial dans les situations d'urgence sont actuellement recherchées. Enfin, des travaux sont en cours pour la fourniture d'avis et d'un appui renforcé en ce qui concerne les acquisitions à grande échelle de terres par des investisseurs étrangers.

Pour toute question relative au contenu de ce document, prière de s'adresser à :

M. Alexander Müller
Sous-Directeur général

Département de la gestion des ressources naturelles et de l'environnement
Tél.: +39 06 5705 53037

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires. La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur Internet, à l'adresse www.fao.org